

CA11 08 0360

Séance spéciale du Conseil d'arrondissement de Saint-Laurent, convoquée selon la loi et tenue à la salle du Comité située au 777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, le mardi 24 mai 2011, à 12 h, à laquelle sont présents :

Le maire d'arrondissement : Alan DeSousa

Les conseillers de Ville : Aref Salem
Francesco Miele

Les conseillers d'arrondissement : Maurice Cohen
Michèle D. Biron

formant le quorum et siégeant sous la présidence du maire d'arrondissement, Alan DeSousa, et en présence de Me Cybèle Kahalé, avocate, agissant à titre de secrétaire.

Le maire d'arrondissement demande un instant de recueillement.

CA11 08 0361

Soumis l'ordre du jour de la séance spéciale du 24 mai 2011.

Proposé par le conseiller Francesco Miele;

Appuyé par le conseiller Maurice Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'adopter l'ordre du jour de la séance spéciale du 24 mai 2011.

ADOPTÉ.

CA11 08 0362

Soumis sommaire décisionnel numéro 1114019008 relatif au dépôt d'un projet visant à instaurer dans le quartier Chameran une démarche de Revitalisation urbaine intégrée (RUI).

ATTENDU que le quartier Chameran a été identifié, selon le bilan de situation en développement social, comme étant une zone d'intervention prioritaire;

ATTENDU que l'arrondissement souhaite mettre en place une démarche de Revitalisation Urbaine Intégrée (RUI) pour ce secteur;

ATTENDU que le quartier Chameran, qui regroupe une population de près de 14 000 résidents issus principalement des communautés ethnoculturelles, présente des défis sur le plan social, économique, environnemental et urbain;

ATTENDU que les thèmes de l'aménagement urbain, de l'environnement, du transport, du dynamisme économique et de la cohésion sociale sont visés dans l'ensemble de la démarche proposée s'échelonnant sur une période de dix ans;

ATTENDU que les différents constats effectués par un grand nombre d'intervenants municipaux, communautaires et sociaux confirment la nécessité d'une action d'envergure dans ce quartier et que ces intervenants sont prêts et disposés à concentrer leurs efforts pour trouver des solutions durables aux problématiques présentes dans ce quartier;

ATTENDU que la Direction de la diversité sociale négocie présentement avec le gouvernement du Québec pour solliciter des fonds permettant de soutenir des projets de RUI;

Proposé par le conseiller Aref Salem;

Appuyé par la conseillère Michèle D. Biron, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'appuyer le dépôt d'un projet visant à instaurer dans le quartier Chameran une démarche de Revitalisation urbaine intégrée (RUI).

ADOPTÉ.

Le 24 mai 2011

CA11 08 0363

Le conseiller Maurice Cohen donne avis de motion qu'à une prochaine séance, il sera proposé un règlement modifiant le règlement numéro 878 sur la sécurité routière.

CA11 08 0364

Période de questions du public

Aucune question n'a été posée.

CA11 08 0365

Proposé par le conseiller Francesco Miele;

Appuyé par le conseiller Aref Salem, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

De lever la séance à 12 h 10.

ADOPTÉ.

Maire

Secrétaire
